

Pour un service public de qualité avec des agent.e.s bien traité.e.s

La CGT des territoriaux de SAINT-DENIS tient à informer les agent.e.s des orientations de la nouvelle municipalité et de sa volonté d'appliquer de façon rapide, et avec une concertation limitée, des mesures qui auront pour effet concret d'augmenter le temps de travail, de réduire fortement les jours de congés et de transformer l'ensemble des primes, y compris la prime annuelle, en les conditionnant à la présence et à l'évaluation hiérarchique.

La municipalité part du principe que nous ne travaillons pas assez, en se référant pour cela à une étude antérieure menée sur une année où il y avait beaucoup de jours fériés et où nous avions soi-disant travaillé 1540 heures en moyenne. Elle demande aujourd'hui que nous travaillions les 1607 heures annuelles que la loi (loi travail, réforme de la fonction publique) impose.

De ce fait, tout est prétexte à **suppression**, **diminution** et **restriction**, sans aucune prise en compte des réalités de terrain et en déconsidérant ou en niant notre travail en présentiel et préparatoire (dépassement des heures, travail maison...).

Pour cette municipalité, nous sommes donc des nantis, un peu fainéants, trop souvent en congés, pas assez au travail et suffisamment payés pour que nos primes ne nous soient plus versées qu'en fonction de notre rentabilité.

Monsieur HANOTIN, notre Maire, nous explique que c'est aussi pour ça (nous remettre au travail) qu'il a été largement élu, opposant de fait les agent.e.s qu'il stigmatise à la population, oubliant un peu vite que nous sommes environ 1/3 à être dionysiens et souvent travaillant sur des métiers pénibles dont le temps de travail ne peut être rallongé sans conséquence pour la santé. Pourtant, Monsieur HANOTIN est membre de GENERATION S, mouvement politique qui revendique en particulier la semaine des 32 heures (tout comme la CGT) sur 4 jours. Nous nous permettons donc de relever l'incohérence de la réflexion à la pratique.

La CGT des territoriaux de la ville de SAINT-DENIS s'oppose à l'ensemble de ces mesures qui sous couvert d'un prétendu retour à la légalité (nous étions donc illégaux jusqu'à présent ?) ne sont en réalité que des réformes s'attaquant au service public et à son personnel.

Nous les nantis, nous les fainéants, nous les trop payés, nous, titulaires de catégorie C, B ou A, contractuels de 3, 6 ou 12 mois... pouvons-nous l'accepter ? Sommes-nous les fainéants, les trop payés, les nantis ? Sommes-nous ceux qui doivent être stigmatisés, ceux qui doivent se taire et accepter d'être sacrifiés sur l'autel des économies, de la rentabilité et du mépris ?

Nous sommes le SERVICE PUBLIC, celui qui nettoie nos rues, celui qui participe à l'éducation de nos tous petits, enfants et ados , celui qui maintient l'ordre, celui qui organise nos fêtes, celui qui donne accès au sport pour tous, celui qui donne accès à la culture, celui sans qui les bâtiments ne seraient rien, celui dont surtout les femmes accompagnent nos enfants, les nourrissent et nettoient, nous sommes vos cartes d'identité, vos passeports et vos mariages, nous sommes votre santé, nous sommes l'aide aux anciens, nous sommes la vie de la cité... Nous sommes de ceux que l'on n'applaudira jamais un soir de confinement, et pourtant nous sommes là !

La CGT appelle tous les agent.e.s à se tenir mobilisés pour la défense de nos droits. La CGT rappelle qu'elle est et restera au côté des agent.e.s pour négocier et lutter dans l'intérêt de leurs droits et du service public.